



Fiche signalétique

Date de révision 03-nov.-2015

Version 2

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit VAL82012 IND WB FLUOR ORANGE 20OZ 12UC
Code du produit 465.0082012.077
N° ID/ONU UN1950
Utilisation recommandée Aérosol, Peinture

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Consulter la Section 16 pour plus
de renseignements

The Valspar Corporation
PO Box 1461
Minneapolis, MN 55440

Valspar Industries, Inc.
1915 Second St. W.
Cornwall, Ontario K6H 5R6

Adresse de courriel msds@valspar.com

Numéros de téléphone d'urgence 1-888-345-5732

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

MENTIONS DE DANGER

aérosol inflammable Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut provoquer somnolence ou vertiges CAUSE
UNE IRRITATION DE LA PEAU

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable

A Compressed gases

D2B - Matières toxiques



Mot indicateur

DANGER

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 1 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

PRÉVENTION

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

INTERVENTION

Consulter un médecin en cas de malaise

YEUX

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

Rincer la peau à l'eau/se doucher En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin NE PAS faire vomir

ENTREPOSAGE

Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F) Garder sous clef Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé Stocker dans un endroit bien ventilé

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	64742-89-8	10 - 25
Propane	74-98-6	10 - 25
Limestone	1317-65-3	10 - 25
Butane	106-97-8	5 - 10
Petroleum distillates, hydrotreated light	64742-47-8	3 - 5
Isobutyl acetate	110-19-0	3 - 5

Section 4 : PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS

Conseils généraux

Consulter un médecin en cas de malaise

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau/se doucher En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin NE PAS faire vomir

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Symptômes

Aucun renseignement disponible.

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 2 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité Liquide inflammable.

Point d'éclair -2 °F / -19 °C

Limite supérieure d'inflammabilité: 10.9

Limite inférieure d'inflammabilité 1.7

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun renseignement disponible.

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau puissant

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Dangers spécifiques du produit

La combustion produit une fumée épaisse. Un feu peut produire des gaz irritants et/ou toxiques. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Si le produit contamine des lacs, des rivières ou des eaux usées, veuillez en informer les autorités appropriées conformément à la réglementation locale. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Éliminer les déchets ou les contenants usagés conformément aux règlements locaux. Nettoyer avec des détergents. Éviter les nettoyants aux solvants. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 3 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Conseils sur la manutention sécuritaire

Empêcher l'accumulation de concentrations inflammables ou explosives de vapeurs dans l'air et éviter des concentrations de vapeurs supérieures aux limites d'exposition professionnelle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Ne jamais utiliser de pression pour vider un contenant. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long des planchers. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions d'entreposage

Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Entreposer conformément à la réglementation locale. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives relatives à l'exposition

Limites d'exposition

Si S* apparaît dans le tableau de la LEMT, cela indique que ce produit chimique comporte une mention PEAU.

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	British Columbia	TWA - Ontario	Quebec	OSHA PEL
Propane 74-98-6	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³
Limestone 1317-65-3		TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction
Butane 106-97-8	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 600 ppm STEL: 750 ppm	TWA: 800 ppm	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³	
Petroleum distillates, hydrotreated light 64742-47-8			TWA: 200 mg/m ³ S*			
Isobutyl acetate 110-19-0	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm	TWA: 150 ppm TWA: 713 mg/m ³	TWA: 150 ppm TWA: 700 mg/m ³

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Procurer une ventilation locale. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains

Il n'existe pas de matériaux ou de combinaisons de matériaux à gants qui procureront une résistance illimitée à des produits chimiques individuels ou combinés. S'assurer de ne pas excéder le temps de protection du matériau du gant. Se référer au fournisseur du gant pour des renseignements sur le temps de protection pour un type de gants en particulier. Il faut suivre les instructions et les renseignements fournis par le fabricant des gants relativement à l'utilisation, à l'entreposage, à l'entretien et au remplacement. Les gants doivent être remplacés régulièrement ainsi qu'en présence de toute indication de dommage au matériau du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont entreposés et utilisés de la bonne façon. La performance ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques/chimiques et un mauvais entretien. Porter des gants de protection.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements antistatiques de fibres naturelles ou de fibres synthétiques qui résistent aux températures élevées. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Thermal Protection

Aucun renseignement disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Aérosol
Aspect	Aucun renseignement disponible
Odeur	Aromatique
Couleur	Orange
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Valeur du pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible °C / °F
Point d'éclair	-19 °C / -2 °F
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	10.9
Limite inférieure d'inflammabilité	1.7
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Density (lbs per US gallon)	6.9
Densité	0.828
Solubilité(s)	Non déterminé
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

Autres informations**Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Aucun dans des conditions normales de traitement.

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 5 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Contact avec les yeux

Non applicable

Contact avec la peau

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

INGESTION

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

INHALATION

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Propane	-	-	= 658 mg/L (Rat) 4 h
Limestone	-	-	-
Butane	-	-	= 658 g/m ³ (Rat) 4 h
Petroleum distillates, hydrotreated light	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Isobutyl acetate	= 15400 mg/kg (Rat)	> 17400 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion cutanée/irritation cutanée** CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non applicable**Sensibilisation cutanée** Non applicable**Sensibilisation respiratoire** Non applicable**Mutagénicité sur les cellules** Non applicable**germinales****Cancérogénicité** Non applicable**Toxicité pour la reproduction** Non applicable**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Peut provoquer somnolence ou vertiges**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Non applicable**Risque d'aspiration** Non applicable**Section 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	= 4700 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata 72 h EC50	-	-
Propane	-	-	-
Limestone	-	-	-
Butane	-	-	-
Petroleum distillates, hydrotreated light	-	= 2.4 mg/L Oncorhynchus mykiss 96h LC50 = 2.2 mg/L Lepomis macrochirus 96h LC50 = 45 mg/L Pimephales promelas 96h LC50	-
Isobutyl acetate	-	-	-

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 6 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de répartition (n-octanol/eau)
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	-
Propane	2.3
Limestone	-
Butane	2.89
Petroleum distillates, hydrotreated light	-
Isobutyl acetate	1.72

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

Emballages contaminés Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	<u>TMD</u>	<u>IMDG</u>	<u>IATA</u>
N° ID/ONU	UN1950	UN1950	UN1950
Nom officiel d'expédition	Aérosols	Aérosols	Aérosols

Classe de danger	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage			
Danger pour l'environnement	Non applicable		
Dispositions particulières			

EmS-N°
F-D, S-U

Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucun renseignement disponible

Section 15 : INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)	Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription
DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada	Tous les composants sont inscrits ou exemptés d'une inscription

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC

Classe de dangers du SIMDUT

B5 - Aérosol inflammable
A - Compressed gases
D2B - Matières toxiques



Nom chimique	Canada - 2013 NPRI (National Pollutant Release Inventory)
SOLVANT NAPHTA ALIPHATIQUE LÉGER (PÉTROLE)	Part 5, Other Groups and Mixtures
Propane	Part 5, Individual Substances
Butane	Part 5, Isomer Groups Part 4 Substance
Petroleum distillates, hydrotreated light	Part 5, Other Groups and Mixtures

Code du produit 465.0082012.077

PAGE 7 / 9

WPNA - CANADA WHMIS SDS

SGH - Classification

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammable	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****DANGER****MENTIONS DE DANGER**

aérosol inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

PRÉVENTION

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

INTERVENTION

Consulter un médecin en cas de malaise.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Peau

Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

INHALATION

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

INGESTION

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

ENTREPOSAGE

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F).

ÉLIMINATION

Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS (DNCA)

L'agent propulseur est classé comme agent asphyxiant simple s'il est émis en quantité importante : Peut causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène.

AUTRES DANGERS

Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

TOXICITÉ AIGUË INCONNUE 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé	3
Inflammabilité	4
Dangers physiques	0
PROTECTION INDIVIDUELLE	X

Adresse du fournisseur

Valspar Consumer Headquarters	The Valspar Corporation 4999 36th St. Grand Rapids, MI 49512 800-253-3957	Valspar Plasti-Kote 1636 Shawsone Dr. Mississauga, Ontario L4W 1N7 905-671-8333
8725 W. Higgins Rd. Suite 1000 Chicago, IL 60631 773-628-5500		

Préparée par Intendance de produit

Date de révision 03-nov.-2015

Note de révision Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les indications présentes sur cette fiche de données de sécurité (FDS) sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, sur les législations nationales en vigueur et sur les directives de l'UE. Comme le fournisseur n'a aucune connaissance ni aucun contrôle concernant les conditions d'utilisation spécifiques du produit, l'utilisateur a pour responsabilité de s'assurer que les exigences de la législation applicable sont respectées. Cette FDS ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique ou comme étant une garantie de compatibilité avec des applications spécifiques. À MOINS QUE LE FOURNISSEUR EN AIT CONVENU DIFFÉREMMENT PAR ÉCRIT, LE FOURNISSEUR N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES Y COMPRIS UNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE BREVETS OU DE VIOLATION DE DROITS DE TIERS. LE FOURNISSEUR DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, IMMATÉRIELS OU PARTICULIERS.

Fin de la fiche signalétique